

---

patriement, alors même que pour leur propre compte, ils conservent le désir de revenir au pays un jour.

Je reviens, M. le ministre, avec le consolant devoir de vous informer qu'il est possible et facile même de diriger un courant d'immigration canadienne vers les provinces de la Confédération. Je n'ai point à entrer ici dans l'exposition d'un projet de rapatriement de nos compatriotes; mais je me contenterai de dire en conclusion que le retour au Canada de milliers d'entre eux demande moins de dépenses et une organisation bien moins vaste et bien moins compliquée que ne nécessite le système actuel d'immigration et de colonisation appliqué aux émigrants des divers pays d'Europe.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre très-humble serviteur,

P. E. GENDREAU, prêtre